

Charte SAILS de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral

Engagements de CORSICA LINEA

Les engagements envisagés visent :

la protection des espèces marines dans leur ensemble, et en particulier des mammifères marins,

CORSICA linea a équipé ses navires à destination de la Corse - *Monte d'Oro, Pascal Paoli, Paglia Orba* et *Jean Nicoli* - du système de repérage des cétacés REPCET, développé conjointement par l'association Souffleurs d'Ecume et la société CHRISAR / AR Consulting.

Au-delà de la réglementation prévue, CORSICA linea a également équipé de ce système ses deux navires *Danielle Casanova* et *Vizzavona*, à destination de l'Afrique du Nord – dont les routes maritimes ne traversent pas le sanctuaire Pelagos, seul concerné par REPCET sur un plan réglementaire.

la réduction de l'impact sonore sous-marin,

.....
.....
.....
.....

la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre...

Installation du branchement électrique des navires à quai (CENAQ), au départ de Marseille, sur 3 de nos navires (*Pascal Paoli, Paglia Orba* et *Jean Nicoli*) lors d'arrêts techniques programmés entre le 1^{er} trimestre 2019 et début 2020 : suppression d'au moins 80% des polluants atmosphériques émis par le navire lors de son escale à quai (dioxyde de carbone - CO₂, dioxyde de soufre - SO_x, dioxyde d'azote - NO_x, et particules fines) ; fin des nuisances sonores et de la vibration des moteurs.

Engagement sur la voie de la propulsion au Gaz Naturel Liquéfié avec l'acquisition d'un premier navire neuf au GNL dès 2019 : réduction de 25 % des émissions de dioxyde de

carbone (CO2), de 90 % des émissions d'oxydes d'azote (NOx), suppression des émissions de dioxyde de soufre (SO2) et de particules fines.

la collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées et/ou la collaboration scientifique en général

.....
.....
.....
.....
.....

la mise en place par anticipation de la convention internationale sur la gestion des eaux de ballast,

.....
.....
.....
.....
.....

l'optimisation de la performance énergétique des navires,
CORSICA linea a choisi de renforcer et d'enrichir le principe obligatoire du Ship Energy Efficiency Management (SEEMP) par un plan entièrement dédié à l'optimisation des pratiques de conduite des navires. Ce document compile les gestes quotidiens par lesquels, à bord, est rendue possible la réalisation d'économies d'énergie (répartition de la gestion de la consommation combustible entre le Commandant d'une part, avec le Second capitaine et les officiers de quart pont, le Chef mécanicien d'autre part, avec les officiers de quart machine ; accroissement de la précision du réglage des moteurs ; etc.).

La compagnie équipe également ses navires de dispositifs, allant au-delà de la réglementation :

- **Dispositif Reblading**, à bord du *Jean Nicoli* :
 - amélioration de la propulsion du navire et de son efficacité énergétique ;
 - réduction de 10 à 16% de sa consommation combustible, en optimisant la combinaison hélices/puissance moteur.

- **Dispositif Energo-pro-fins :**

Diminution des trainées produites par l'hélice de propulsion afin d'en améliorer l'efficacité énergétique pour un gain combustible de 1%. Navires : *Pascal Paoli* équipé ; *Danielle Casanova* à venir.

- **Dispositif ENIRAM :**

La combinaison chargement du navire/assiette/conditions météorologiques impactent de manière significative la consommation de carburant. **Déployé sur l'ensemble de notre flotte**, le dispositif ENIRAM permet de déterminer des combinaisons plus efficaces, grâce à l'enregistrement de nombreux paramètres du navire et l'analyse de ces données. Le dispositif ENIRAM propose ensuite au Commandant des modifications d'assiette du navire, afin de rentrer dans la zone d'efficacité.

- pour les compagnies de croisière et de ferry, la sensibilisation des passagers à la protection de l'environnement, la définition de routes maritimes éco-responsables en lien avec les Etats côtiers desservis, la contribution en faveur des gestionnaires des aires marines protégées

.....
.....
.....
.....
.....

Description des mesures mises en œuvre pour assurer une information transparente sur l'effectivité des engagements pris dans le cadre de la présente Charte (par exemple identifier un point de contact, un site internet etc...)

Création sur notre site Internet www.corsicalinea.com d'une rubrique dédiée à la présentation pédagogique de nos dispositifs environnementaux + édition de fiches pédagogiques dédiées, disponibles en version électronique, pour chacun des dispositifs les plus pertinents et illustratifs de l'action environnementale de CORSICA linea.

Identification d'un point de contact en la Responsable de la Communication interne & externe pour la bonne diffusion de l'information dans le cadre de la Charte : Mme Pasquine ALBERTINI-GRANADOS / palbertini@corsicalinea.com.